CHARTE ETHIQUE ET D’ACHATS RESPONSABLES

Groupe LEYTON



# Introduction

La présente Charte est destinée aux fournisseurs, sous-traitants et prestataires, ci-après désigné(s) individuellement ou collectivement les ou l’ « Entreprise(s) », des sociétés de droit français ou de droit étranger dont la société THESEE (RCS Nanterre 491 828 554) détient directement ou indirectement le contrôle au sens des dispositions de l’article L.233-3 du Code de Commerce, ci-après désignée(s) individuellement ou collectivement « LEYTON ». La présente Charte, qui pose les principes de la politique interne d’achats responsables des sociétés du Groupe LEYTON, sont directement inspirés des principes fondamentaux de la Convention de l’Organisation Internationale du Travail, de la Déclaration des Droits de l’Homme, de la norme ISO 26000 et du Pacte Mondial des Nations Unies aucquel LEYTON est adhérent. Ces principes fondamentaux visent à prendre en compte les performances environnementales, sociales et éthiques des produits et services acquis tout au long de leur cycle de vie. L’Entreprise s’engage, en signant la présente Charte, à prendre en compte les principes de la Charte et à collaborer avec LEYTON pour la mettre en œuvre et appliquer si nécessaire toute mesure corrective appropriée. LEYTON se réserve le droit d'évaluer le parfait respect de la présente Charte par l'Entreprise au moyen d'un questionnaire RSE et/ou d’un audit au sein de l’Entreprise au cours duquel cette dernière pourra être amené à communiquer des informations et documents relatifs aux engagements pris vis à vis de la présente Charte.. L’Entreprise s'engage également à mettre en œuvre les mesures de vigilance raisonnable prévues par la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et en vertu de la directive européenne *Corporate Sustainability Due Diligence* à appliquer dès 2024.

# Principes

Dans le cadre de la présente Charte, l’Entreprise s’engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

**Gouvernance**

* Respect des règlementations internationales, nationales et locales
* Relation basée sur la transparence en matière d'échanges d'informations sur la politique de Développement Durable.

**Droits de l'Homme**

* Respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant
* Absence de main-d'œuvre infantile et/ou forcée
* Respect de la législation en vigueur en matière de gestion des horaires de travail, rémunération, formation, droit syndical, hygiène et sécurité
* Mesures de vigilance raisonnable pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes et de l'environnement

**Conditions et relations au travail**

* Absence de discrimination en matière d'embauche, de gestion de personnel et d’agissements de harcèlement
* Respect de la dignité de la personne au moyen de conditions de travail acceptables
* Rémunération des salariés à hauteur ou au-delà du salaire minimal en vigueur dans les pays où l’Entreprise est présente
* Interdiction de recourir au travail dissimulé ou illégal
* Liberté d'association et droit de représentation collective
* Dispositif d'écoute et de bien-être des salariés
* Protection de la santé et de la sécurité des employés
* Respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables sur le lieu de travail

**Environnement**

* Respect de la législation française ou de chaque réglementation locale appicable relative à la Protection de l'Environnement
* Adhésion aux principes de protection de l'environnement, à savoir aux principes de précaution, de réduction de la pollution (eau, air, bruit), de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de limitation des consommations de ressources et de l’énergie, et de protection de la biodiversité.
* Mise en place de mesures incitatives en faveur de la réduction de la pollution (eau, air, bruit)
* Mise en place de mesure visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
* Limitation des consommations de ressources et de l'énergie
* Mesure en faveur de la protection de la biodiversité

**Loyauté des pratiques**

* Respect de toutes réglementations nationales et internationales applicables en matière de lutte contre la corruption, notamment la loi Sapin II
* Alerte en cas de suspicion d’un acte pouvant être assimilé à des faits de corruption ou de conflit d’intérêt en envoyant un mail à l’adresse : dispositif-alerte@leyton.com
* Information de tout intérêt personnel, financier, ou autres liens avec un salarié de LEYTON en envoyant un mail à l’adresse : dispositif-alerte@leyton.com
* Respect des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire de LEYTON et de ses clients, conformément aux dispositions légales et/ou contractuelles
* Concurrence loyale et honnête et refus de toute pratique illégale ou déloyale

**Questions relatives aux clients**

* Respect de la confidentialité et la protection des données à caractère personnel de toutes ses parties prenantes (consentement, accès, droit à l’oubli, portabilité)
* Protection du système d’information au moyen de la mise en place de pratiques de sécurité adaptées

**Communautés et développement local**

* Paiement du juste montant des taxes nationales et cotisations locales auxquelles l’Entreprise est soumise ;
* Conformité de ses propres fournisseurs et sous-traitants aux critères d’exigence énoncés dans la présente Charte ;
* Favorisation du développement économique de proximité et la diversité des sous-traitants et fournisseurs ;
* Facilitation de l’intégration professionnelle des personnes faisant face à des difficultés d’accès à l’emploi et notamment les personnes en situation de handicap et les groupes sociaux sous représentés.

# Auto-évaluation de l’Entreprise

En signant la présente Charte, l’Entreprise s’engage à répondre au questionnaire d’autoévaluation suivant et à l’envoyer par mail dûment rempli et signé à l’adresse email rse@leyton.com .

1. L’Entreprise respecte-t-elle pleinement les lois et règlementations en vigueur dans les pays où elle exerce ses activités ? [ ]  Oui [ ]  Non
2. L’entreprise a-t-elle mis en place un système de Management de :
* La qualité ? [ ]  Oui [ ]  Non
* L’environnement ? [ ]  Oui [ ]  Non
* La Responsabilité Sociétale ? [ ]  Oui [ ]  Non

*(Si oui, merci de joindre une copie des documents justificatifs)*

1. L’Entreprise a-t-elle fait évaluer ses performances par un tiers en matière de :
* Qualité ? [ ]  Oui [ ]  Non
* Environnement ? [ ]  Oui [ ]  Non
* Responsabilité Sociétale ? [ ]  Oui [ ]  Non

*(Si oui, merci de joindre une copie des rapports d’évaluation ou des certificats d’évaluation)*

1. L’Entreprise a-t-elle défini un code éthique ? [ ]  Oui [ ]  Non

*(Si oui, merci de transmettre une version numérique du code éthique)*

1. L’Entreprise a-t-elle défini une politique :
* Hygiène, Santé et Environnement ? [ ]  Oui [ ]  Non
* Achats responsables ? [ ]  Oui [ ]  Non
* Diversité et inclusion ? [ ]  Oui [ ]  Non

*(Si oui, merci de transmettre un exemplaire de ces politiques mises en vigueur)*

Dénomination de l’Entreprise : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom et qualité du signataire dûment habilité à l’effet des présentes  : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..

Cachet de l’Entreprise : Signature :